



Rentrée 2025 - Petits changements

publié le 03/07/2025

Chers parents, chers élèves,

Des changements sont prévus pour le Brevet dès la session 2026 :

- ▶ Désormais, la note de contrôle continu sera calculée **à partir des moyennes annuelles obtenues par les élèves en classe de 3e**, et non plus à partir des huit composantes du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
- ▶ Un nouvel équilibre est également instauré entre contrôle continu et épreuves terminales : ces dernières compteront désormais pour **60 % de la note finale** (contre 50 % actuellement), tandis que **le contrôle continu représentera 40 %** (contre 50 % jusqu'alors).

Dans cette perspective, dans le cadre du projet d'établissement et notre volonté de rendre plus lisible le suivi des résultats scolaires de vos enfants :

- ▶ L'évaluation des élèves de 3ème se fera selon l'acquisition des compétences **associée à un résultat chiffré (par exemple une note /20, une moyenne etc...)** ;
- ▶ Pour les autres niveaux, les professeurs pourront également associer un résultat chiffré à l'évaluation de l'acquisition des compétences.
- ▶ L'ensemble du suivi du niveau d'acquisition des compétences de vos enfants sera accessible uniquement sur l'application Pronote. **SACoche ne sera plus utilisé, l'application Pronote sera l'unique outil pour le suivi scolaire des élèves et des parents.**
- ▶ "L'historique" scolaire de votre enfant n'est pas perdu puisque vous pouvez récupérer l'ensemble de son dossier scolaire en vous connectant à Educonnect.
- ▶ Vous aurez toujours accès à Pronote en vous connectant sur votre compte Educonnect : [Se connecter à Pronote](#)

A. Vincent

Principal du collège



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.